



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements

Dix-huitième session

Genève, 6 et 7 juin 2019

Rapport du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements sur sa dix-huitième session

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation	1-3	2
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	4	2
III. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : présentation d'initiatives menées sur les plans national et international (point 2 de l'ordre du jour)	5	2
IV. Partenaires et contributions attendues (point 3 de l'ordre du jour).....	6	2
V. Débat sur le rapport final du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)	7-12	2
VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)	13	4
VII. Date et lieu de la prochaine réunion (point 6 de l'ordre du jour)	14	4
VIII. Résumé des principales décisions (point 7 de l'ordre du jour).....	15	4



I. Participation

1. Le Groupe d'experts (GE.3) chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements a tenu sa dix-huitième session, les 6 et 7 juin 2019 sous la présidence de M. P. de Wildt (Pays-Bas).
2. Des représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après y ont participé : Croatie, Finlande, France, Pays-Bas et Roumanie. L'Allemagne et le Canada y ont participé par vidéoconférence.
3. À l'invitation du secrétariat, des experts du Centre des services climatiques (Allemagne) et de l'Université de l'Égée ont aussi participé à la session, ces derniers par vidéoconférence.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/35.

4. Le Groupe d'experts a adopté son ordre du jour.

III. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : présentation d'initiatives menées sur les plans national et international (point 2 de l'ordre du jour)

Documents(s) : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/11, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/12, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/13, et documents informels n^{os} 1, 2 et 3.

5. Le Groupe d'experts a pris note des études de cas publiées sous les cotes officielles ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/11, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/12 et ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/13. Il a en outre examiné des propositions de nouvelles études de cas présentées par la CNUCED (document informel n^o 1), l'Islande (document informel n^o 2) et la Roumanie (document informel n^o 3). Il a accepté que ces études de cas soient incluses dans le rapport final, au chapitre 1 ou 2 de la troisième partie, selon ce qui convient. Les auteurs ont été priés de travailler avec le secrétariat pour apporter aux textes des études de cas les ajustements qui s'imposent en vue de leur inclusion dans le rapport final.

IV. Partenaires et contributions attendues (point 3 de l'ordre du jour)

6. Aucune contribution n'a été reçue au titre de ce point de l'ordre du jour.

V. Débat sur le rapport final du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)

Documents(s) : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/16, document informel n^o 4, document informel n^o 5.

7. Le Groupe d'experts a pris note de la publication du document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/16, puis il a poursuivi l'examen du projet de rapport final en mettant l'accent sur les modifications et observations portant sur le texte contenu dans la version du 4 juin 2019 du document informel n^o 4.
8. Le Groupe d'experts a examiné les propositions de modifications et les observations formulées à propos du rapport, dont il a ajusté le texte de l'introduction, des chapitres 1, 2 et 4 de la première partie ainsi que de la deuxième partie. Il a demandé au secrétariat :

- a) D'ajouter à l'introduction, avant les informations générales, un court texte expliquant en quoi consiste le rapport ;
- b) D'inclure dans l'annexe les noms des experts qui ont soutenu le travail du Groupe durant le présent mandat ;
- c) De mettre à jour la liste des pays qui ont présenté des études de cas ;
- d) De l'informer de l'élaboration d'un système d'information géographique (SIG) en ligne contenant la représentation spatiale de l'analyse effectuée et de s'y référer pour les figures qui ne sont pas présentées dans le rapport ;
- e) D'ajouter des références aux paragraphes pour lesquels c'est prévu ;
- f) De renvoyer au tableau I.1 dans le texte d'introduction concernant les incidences des changements climatiques sur les transports : un bref aperçu ;
- g) D'actualiser la figure I.1.2 en établissant une distinction entre les types de routes ;
- h) De veiller à ce que tous les chiffres du GIEC soient utilisés dans le rapport conformément aux règles du GIEC ;
- i) D'adapter les enseignements retenus et les recommandations concernant l'harmonisation des données climatiques, d'ajouter un enseignement retenu concernant l'importance de l'analyse des liens de dépendance sectoriels dans les travaux portant sur l'adaptation aux changements climatiques et de mieux intégrer au chapitre 4 les recommandations sur l'élaboration d'une série d'indicateurs permettant de suivre les mesures d'adaptation et d'élaborer des mesures d'adaptation et d'atténuation convergentes ;
- j) D'ajouter des figures aux études de cas du Canada, après avoir complété la procédure administrative nécessaire ; et
- k) D'accuser réception de toutes les données utilisées dans le rapport.

9. Le Groupe d'experts a examiné le chapitre 3 de la première partie et décidé :

- a) De réorganiser le tableau I.2 pour que les indices analysés figurent dans la première colonne et pour inclure les informations sur lesquelles ont porté les analyses des indices pour l'Europe et le Canada ;
- b) D'accepter les modifications apportées à la section II (Méthodes et données), aux sous-sections A, B, C après confirmation par le Canada, et de demander aux experts de l'Allemagne, du Centre des services climatiques (Allemagne) et de l'Université de l'Égée de réviser la sous-section D de la section II et la sous-section C de la section III à la lumière des observations formulées ;
- c) De restructurer les sous-sections A et B de la section III pour en retirer le texte concernant l'interprétation des effets et le placer dans une sous-section séparée, et donc d'inclure tout d'abord l'analyse des indices pour l'Europe, puis l'analyse des indices pour le Canada et enfin l'interprétation des effets, et de demander à l'expert du Centre des services climatiques (Allemagne) et au secrétariat de procéder à cette restructuration ;
- d) De n'inclure, à titre d'exemples, que des figures donnant la répartition spatiale de l'analyse des indices sur les réseaux pour le scénario RCP8.5 tout en renvoyant au futur SIG en ligne de la CEE pour y consulter les figures correspondant au scénario RCP2.6 ;
- e) D'ajouter des analyses du 10^e et du 90^e centile à la sous-section de l'analyse des indices pour le Canada ainsi que l'analyse d'un indice supplémentaire, si cela peut être fait à temps pour la finalisation du rapport ;
- f) D'ajouter à la sous-section C de la section III une figure représentant le littoral canadien et illustrant les effets des élévations extrêmes du niveau de la mer sur la région côtière.

10. Le Groupe d'experts a adopté le rapport en principe. Il a demandé au secrétariat de :

a) Diffuser avant le 28 juin la version définitive avec les corrections adoptées, pour que l'examen final par voie électronique puisse être terminé d'ici le 15 juillet ;

b) Soumettre ensuite le rapport final complet en tant que document informel à la trente-deuxième session du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) ;

c) Diffuser d'ici le 6 juin la version actualisée du chapitre 4 de la première partie avec les enseignements retenus et les recommandations pour examen par les experts d'ici le 14 juin ; et

d) Élaborer et soumettre le chapitre 4 avec les enseignements retenus et les recommandations sous une cote officielle à la trente-deuxième session du WP.5.

11. Le Groupe d'experts a également examiné le document informel n° 5 proposant un nouveau mandat et un nouveau cahier des charges pour poursuivre les travaux d'analyse de l'adaptation des équipements et activités de transport aux changements climatiques.

12. Le Groupe d'experts a bien accueilli cette proposition. Il a demandé au secrétariat d'inclure explicitement dans le nouveau mandat la mission de sensibiliser à l'analyse des besoins en matière d'adaptation des transports ainsi que d'ajuster les tâches spécifiques qui sont énumérées dans le cahier des charges en fonction des enseignements retenus et des recommandations du chapitre 4 de la première partie du rapport final. Le secrétariat a été prié de diffuser le document actualisé d'ici le 6 juin pour qu'il soit examiné par les experts d'ici le 14 juin et ensuite de l'établir et de le soumettre sous une cote officielle à la trente-deuxième session du WP.5.

VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

13. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

VII. Date et lieu de la prochaine réunion (point 6 de l'ordre du jour)

14. La dix-huitième session a été la dernière session du Groupe d'experts à se tenir en application du mandat actuellement en vigueur.

VIII. Résumé des principales décisions (point 7 de l'ordre du jour)

15. Le Président, avec le concours du secrétariat, a récapitulé les principales décisions prises lors de la dix-huitième session.
